

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-86

présenté par

M. Cinieri, M. Cordier, M. Dassault, Mme Bazin-Malgras, M. Descoeur, M. Pierre-Henri Dumont,
M. Sermier, M. Straumann, Mme Tabarot, M. Saddier, Mme Meunier, Mme Corneloup,
M. Boucard et M. Masson

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.